

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Feuilleton du Courrier du Canada.
QUEBEC, 10 Sept. 1877--No. 53.

MARTYR D'UN SECRET.

(Suite.)

Hugh Peacock, jeté en prison, ne pouvait garder aucune illusion sur l'avenir. Il savait qu'on le pendrait, et ne souhaitait qu'une chose, c'était de mourir avec un certain courage. Mais le crime est le plus souvent lâche, et Hugh, avec ses habitudes d'usure et d'ivrognerie, était doublement dégradé.

Il avona devant le jury comme il avait avoué devant le juge, et demanda seulement qu'on voulût bien attendre deux jours avant de procéder à son exécution.

Il s'imaginait que deux jours suffiraient pour le familiariser avec l'idée de la mort.

Il but pour se donner du courage ; mais cette dernière ivresse n'eut point le résultat qu'il en attendait, au lieu de le fortifier elle amollit encore son cerveau malade.

Néanmoins, Peacock refusa tout secours religieux.

Dans le village, dès le surlendemain du jour ou la condamnation de Peacock fut arrêtée, quelques hommes se mirent en route pour la ville, afin de voir mourir le misérable assassin de Dunstan.

Ils s'étonnèrent en voyant devant eux l'abbé Fritz-Roy qui, pour aller plus vite, avait emprunté l'un des chevaux du juge.

Toute la ville était en mouvement. Il y avait une affluence telle, dans les rues, à cette heure matinale, qu'il était presque impossible de ce frayer un chemin.

Dependant le groupe formé par l'abbé Fritz-Roy et par les paysans tentait de se frayer un passage, sans pouvoir y parvenir, quand tout à coup ces mots s'entendirent :

—C'est le prêtre à la costume sanglant !

—Le frère de la victime !

—Place à l'abbé Fritz-Roy !

Le prêtre vit la foule s'entr'ouvrir ; et tandis que les hommes du village tâchaient de se ménager une place pour bien voir le dernier acte de ce drame lugubre, Fritz-Roy se faisait indiquer la prison.

Au moment où il allait en franchir la porte, un groupe en sortait. Il se composait de trois hommes : le shérif, le condamné et le bourreau. Des soldats les entouraient et contenaient le peuple qui se pressait avidement pour apercevoir Hugh Peacock.

Le misérable était livide. Ses jambes tremblaient sous lui ; ses yeux se tournaient, hagards, vers la foule.

Quand il aperçut l'abbé Fritz-Roy il poussa un éclat de rire.

—Vous venez voir comment je mourrai ? demanda-t-il.

—Non je viens vous aides à mourir.

—Vous ?

—Moi Peacock.

—Je ne sais pas comment vous vous y prendriez, puisque le whisky n'a rien fait...

—Je vous parlerai de Dieu.

—Je serai damné murmura Hugh... pendu par le bourreau, damné par Dieu, mon compte est bon !

—Vous repentez-vous Hugh ?

—A quoi cela me servirait-il ?

—A sauver votre âme.

—Pourquoi venez-vous me dire cela ?

—Parce que je ne veux pas que votre âme périsse.

—J'ai tué votre frère !...

—Hélas ! malgré ce crime, vous êtes vous-même mon frère dans la foi...

Le prêtre saisit les mains du condamné.

Le chérif s'était reculé de quelques pas, afin de permettre au prêtre de tenter un dernier effort pour sauver cette âme souillée ; le bourreau attendait les bras croisés.

Le peuple, haletant d'inquiétude, suivait sur le visage de Fritz-Roy et sur celui de Hugh ce qui se passait dans leurs âmes.

Peacock était violemment ému, mais cette foi d'une autre pensée que celle de la peur de la mort.

Ce que faisait là le frère de Dunstan bouleversait toutes ses idées.

Quoi ! celui qui avait versé des larmes si amères sur le trépas de Dunstan venait le soutenir, le consoler, lui, misérable, au moment où la société révoltée le jetait dans les bras du bourreau !

A quelle source puisait-il une force si grande, ce prêtre qui, à cette heure, lui prenait les mains, oubliant, dans l'élan divin de sa charité, qu'elles avaient versé le sang de Dunstan ?

—Je me repens de vous avoir fait une grande peine...dit enfin le condamné, je ne mérite aucune compassion...J'ai été la vie à mon semblable, j'ai ruiné grand nombre d'honnêtes gens...

—Ah ! Hugh ! Hugh ! si vous vous repentez, rien n'est perdu.

—Me laissera-t-on la vie ?

—Non, Hugh mais vous mourrez réconcilié.

—Me pardonneriez-vous, alors ?...

—Je vous pardonnerai et je bénirai Dieu !

Le prêtre fit parvenir un billet au juge, et le condamné, ramené en chapele, eut une heure de grâce pour s'entretenir avec le prêtre.

(à suivre.)

Touchons-nous à la fin du monde ?

(Suite et fin.)

Le progrès moderne invente chaque jour des engins formidables de destruction, multiplie les moyens rapides de communication et dispose ainsi la centralisation facile d'un grand empire anti-chrétien sur lequel l'homme de péché doit régner. Enfin, le trône dix fois séculaire du Saint-Siège, base de tout ordre social, attaqué de toutes parts avec une infernale hypocrisie, a fini par s'écrouler sous l'insurrection générale de toutes les nations baptisées.

Les hommes de notre époque réalisent pleinement les caractères fâcheux des hommes des derniers temps décrits par saint Pierre, saint Paul et saint Jude : "Egoïstes, superbes, esclaves de leur corps, rebelles à toute autorité, ingouvernables, insolents, blasphémateurs, incapables de toute paix et livrés à l'anarchie. De là le mépris de toute autorité, l'anticatholicisme des classes inférieures, le faux catholicisme des classes élevées, la multiplicité des suicides, des attentats, de ces crimes de famille qui appellent le feu dont Sodome fut consumé."

Les optimistes nous diront peut-être que nous exagérons... que la dissolution ne leur apparaît pas si prochaine, que l'Europe un réveil religieux incontestable, et que jamais l'Eglise ne s'est montrée plus forte, plus pure, plus unie...

Nous ne le nions pas. Les bons deviennent meilleurs dans les moments de crise ; les vaillants se lèvent pour le combat ; l'Eglise se prépare aux assauts de l'ennemi... mais il en doit être ainsi, et puisqu'il doit y avoir une lutte suprême, il y aura de nobles cœurs pour la soutenir. Nous ne nions pas la noble attitude de quelques chrétiens ; mais aussi que de tristes chutes ! Quant au grand parti des honnêtes gens sur lequel les optimistes comptent pour leur chimérique régénération, voici ce qu'en dit le P. Faber dans son livre si remarquable sur le Saint-Sacrement (10) :

"On est frappé du peu de foi de ceux qui font profession d'en avoir. Les gens les plus vertueux ne sont guère que des traites toujours prêts aux concessions, aux compromis, aux avances à l'égard du monde. Ils respectent tous les intérêts, hormis ceux de Dieu. Ils n'ont empiété sur aucun droit, si ce n'est sur les siens. Quant à lui, ils le jetteraient volontiers à la mer comme Jonas, pour servir de pâture à ce monstre qu'on appelle le monde. C'est à cela qu'ils mettent leur étude et leurs soins."

"Telle a été de tout temps l'histoire du parti des gens de bien, c'est-à-dire de ce qui forme la généralité des honnêtes gens de la terre. Voilà les disciples du crucifié ! Etait-ce celle de la primitive Eglise, des catacombes, des assemblées des saints ? Où est le sel de la terre ? Où est la lumière du monde ? Où est le feu que Jésus-Christ a jeté aux entrailles de l'humanité pour qu'il brûlât toujours ?... Ne semble-t-il pas que Satan triomphe et que le règne de l'antéchrist va commencer ?"

Aux signes généraux que nous venons de signaler, signes dont personnes ne peut nier l'identité, l'universalité, la gravité incontestable, viennent s'ajouter d'autres symptômes avant-coureurs particuliers, que la tradition constante de l'Eglise nous signale, et à l'accomplissement desquels on a toujours subordonné l'approche de la catastrophe finale.

Ces signes sont :

1° L'apostasie universelle ; 2° l'Evangile annoncé à toutes les nations ; 3° la conversion de la nation juive ; 4° la chute de l'empire ottoman, qui doit laisser le champ libre au grand empire antichrétien et à la domination de l'antéchrist.

Ces signes sont tous accomplis, ou d'yr le point de l'être.

Saint Paul, au 2e chapitre de sa 2e usitre aux chrétiens de Thessalonique, dit : "Ne vous laissez séduire

par personne et en aucune manière ; car le jour du Seigneur n'arrivera point que ne soit venue d'abord l'apostasie."

Or, l'apostasie annoncée par l'apôtre n'est-elle pas déjà venue ? Si d'un regard nous embrassons l'Europe du nord au midi, nous verrons le catholicisme humilié, persécuté. Examinons la France, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche, l'Italie : partout nous verrons l'apostasie multiplier ses ravages, se répandre sous le nom de tolérance, d'indifférence, de liberté de conscience, de liberté des cultes, de liberté de la presse... Ecoutons les sectaires, étudions les maximes, lisons les journaux, voyons dans chaque famille, pour ainsi dire, deux camps et deux bannières. Qu'est-ce que cela, sinon la plus lamentable apostasie au sein du catholicisme, sinon le commencement visible du règne de l'antéchrist ?

M. de Maistre écrivait en 1820 : "Contemplez ce lugubre tableau ; joignez-y l'attente des hommes choisis, et vous verrez si un tel état de choses peut durer et si cette vaste apostasie n'est pas à la fois et la cause et le présage d'un mémorable jugement ?"

Nous avons entendu Donoso Cortés déclarer que "les plus grandes apostasies ont été consommées en Europe." Enfin, l'immortel Pie IX disait lui-même à la députation des collèges étrangers (11) : "Regardez la société, voyez ce qu'elle est, non pas aveugle comme la société ancienne, mais apostate."

Nous pouvons donc conclure que l'apostasie dont parlait saint Paul est accomplie. L'Evangile a été annoncé à presque toute la terre habitée. Des ouvriers fervents sont venus de tous les points du globe dans la vigne du père de famille et bientôt il ne restera plus une seule contrée qui n'ait entendu la bonne nouvelle.

L'émancipation des Juifs est un signe prochain de leur conversion. Le P. Théodore Ratisbone écrit dans ses "Œuvres" que ces Israélites près de se convertir et le célèbre rabbin converti Drach ajoutait, en 1829, que "depuis vingt ans il s'est converti plus de Juifs que pendant deux cents ans."

Si des événements qui se passent sous nos yeux ne suffisaient pour nous prouver la chute prochaine de l'empire ottoman, d'autres raisons ne manqueraient pas de nous autoriser à prophétiser ce grand événement.

Une tradition constante répandue chez les Sarrasins et chez les chrétiens et qui est rapportée par Baronine, Cédremer, Théophane, Bellarmin et beaucoup d'autres, établit que la secte de Mahomet durera environ mille ans, "ce que cet imposteur fameux, inspiré par Dieu ou par le diable, annonça lui-même", dit Cornélius a Lapide.

Le savant abbé Rohrbacher au t. IV de son histoire de l'Eglise ; M. l'abbé Rougeyron, dans ses soirées Chazeron, t. II, p. 207 ; M. Pierre Pradié, dans son livre : le Monde Nouveau et le Monde de Jésus-Christ, commentent les prophéties de Daniel et de saint Jean et s'accordent à dire que l'empire turc sera détruit vers l'année 1882.

Nous avons vu que le progrès moderne prépare activement le grand empire antichrétien. Quel sera cet empire ? Ici une grande discrétion nous est commandée pour ne pas nous créer quelque difficulté diplomatique. Il faut nous borner à dire, à demi mot, avec Cornélius a Lapide (12) que "l'armée de l'antéchrist viendra du Nord et sera formée de Scythes, de Turcs, de Tartares et de tous ces peuples qui habitent au delà du Caucase et du Palus-Méotide, près de la mer Caspienne, et s'étendent jusqu'aux Indes."

En 1817, Napoléon disait au docteur O'Méara : "Quand on verra l'Europe envahie, devenue la proie des habitants du Nord, on dira : Napoléon avait raison (13)."

M. de Bonald écrivait : "Rousseau, dont il faut souvent saisir les aperçus et rarement les principes, pronostique que les Tartares deviendront nos maîtres. Cette révolution me paraît infaillible (14)."

Donoso Cortés prononçait, en 1839, des paroles qui sont devenues une terrible réalité :

"Le vieil Orient expirera, laissant un immense héritage et un vide immense. Qui remplira ce vide ? Qui recueillera cet héritage ? Tous les peuples d'Occident seront-ils appelés à revêtir ces vêtements splendides, à se partager ces inépuisables trésors, à posséder ces fabuleuses régions ? Et

si tous les peuples d'Occident ne sont pas appelés, quel est le peuple appelé ? Quel est l'heureux peuple à qui le sort départira l'empire de la terre ? Celui-là sera le maître de la terre, qui pourra étendre sa domination jusqu'aux limites les plus reculées de l'Orient, une fois la catastrophe arrivée. Une fois consommée la prise de possession de l'Orient par un peuple, quel sera l'avenir de l'Europe ? Quelles sont ces nouvelles destinées en présence de ce peuple aussi sur les deux pôles ? Les hommes attendent l'heure de la Providence, pour savoir où se lèvera la nouvelle aurore des temps nouveaux."

Les mêmes préoccupations faisaient dire à l'abbé Rohrbacher, dans son Histoire universelle de l'Eglise : "Une crainte surtout nous préoccupe, c'est que, dans quarante ou cinquante ans, la France ne devienne une province russe, gouvernée par quelques chefs de cosaques. Comme on le voit par leurs écrits, c'était la grande préoccupation de Napoléon, du cardinal Consalvi, du comte d'Hauterive, trois hommes vraiment politiques... Les penseurs de l'Allemagne protestante craignent le même sort pour leur pays. Tous les hommes sentent comme nous qu'il n'y aura bientôt, même extérieurement, que deux partis en France, en Europe et dans le monde entier : le parti moscovite et le parti catholique."

Après avoir contemplé ces signes avant-coureurs de la grande lutte, nous ne pouvons pas ne pas conclure avec Mgr. de Ségur, que "le règne de l'Antéchrist n'est pas aussi éloigné qu'on le croit", et l'illustre prélat ajoute : "La valeur des signes qui l'annoncent est incontestable, et pour ma part, je les trouve plus que probants (15)."

Nous avons essayé d'établir cette vérité que le monde va finir... serait-il possible d'aller plus loin et de chercher la date exacte des événements ? Assurément, il serait contraire à l'esprit de l'Eglise de prétendre donner, sous la forme d'une certitude absolue une date précise. On ne peut faire que des calculs et des suppositions. En donnant ici rapidement quelques-unes de ces opinions, nous ne prétendons pas faire une doctrine et nous voulons rester soumis aux enseignements de nos pasteurs sur ces grands et insondables mystères :

Nostradamus (qu'on nous pardonne de citer ce prophète, dont quelques interprètes s'efforcent, avec une infatigable persévérance, de ressusciter la mémoire), Nostradamus a dit :

"L'an mil neuf cent nonante-neuf, sept mois, du ciel viendra le grand roi d'effrayer... Lors les entrez sortiroit de leur tombe (16)."

Holzhauser annonce que l'antéchrist mourra l'an 1911.

M. de Hédouville, dans un ouvrage remarquable et trop peu connu, intitulé : les Sept âges de l'Eglise (p. 34), se livre à différents calculs sur les prophéties et donne les dates suivantes :

Depuis Mahomet jusqu'à l'antéchrist, 1,290 ans.

L'antéchrist paraîtra en 1912 ;

Il vivra ou régnera 45 ans ;

Sa grande persécution commencera en 1953 ;

Il sera exterminé en 1957.

Une vieille prophétie trouvée, vers 1750, dans les papiers de Mgr Desoullier, évêque de Lodève, renferme ces mots : "Anno 1999, extinguentur luminaria... Toutes les lumières s'éteindront !"

Quoi qu'il en soit des divergences dans ces dates, elles sont peu considérables, et la célèbre prophétie de saint Malachie sur la succession des Papes nous confirme dans la pensée que la fin du monde arrivera vers la fin du sixième millénaire. Cette prophétie donne à Pie IX onze successeurs. Ces onze successeurs ayant chacun en moyenne un pontificat d'environ douze ans et demi, pourraient mener le monde jusqu'à l'an 2000, où arriverait la fin des temps.

Ici se termine notre étude. Enfant soumis de l'Eglise, nous croyons ce qu'elle croit, nous repoussons ce qu'elle repousse, mais nous savons que, sur le point traité par nous, elle laisse toutes les opinions libres, sans prononcer ses arrêts dans cette grave question. Quoi qu'il en soit de l'époque précise de la fin du monde, il est une fin que nous autres pauvres mortels, nous verrons arriver bientôt ; pour celle-là, personne n'en saura jamais "ni le jour ni l'heure" et, cette fois, nous sommes certain d'être pleinement dans l'esprit de l'Eglise en disant : "Soyons prêts !"

ALB. DE BADTS DE CUGNAC.

(11) La Révolution, p. 135.

(12) C. 72-74.

(13) La Révolution, p. 135.

(14) C. 72-74.

(15) La Révolution, p. 135.

(16) C. 72-74.

(17) Théorie du pouvoir, I, III, p. 518.

(18) Théorie du pouvoir, I, III, p. 518.

(19) Théorie du pouvoir, I, III, p. 518.

(20) T. II, p. 100.

(21) T. II, p. 100.

(22) T. II, p. 100.

(23) T. II, p. 100.

(24) T. II, p. 100.

(25) T. II, p. 100.

(26) T. II, p. 100.

(27) T. II, p. 100.

(28) T. II, p. 100.

(29) T. II, p. 100.

(30) T. II, p. 100.

(31) T. II, p. 100.

(32) T. II, p. 100.

(33) T. II, p. 100.

(34) T. II, p. 100.

(35) T. II, p. 100.

(36) T. II, p. 100.

(37) T. II, p. 100.

(38) T. II, p. 100.

(39) T. II, p. 100.

(40) T. II, p. 100.

(41) T. II, p. 100.

(42) T. II, p. 100.

(43) T. II, p. 100.

(44) T. II, p. 100.

(45) T. II, p. 100.

(46) T. II, p. 100.

(47) T. II, p. 100.

(48) T. II, p. 100.

(49) T. II, p. 100.

Grande Loterie du Sacre-Cœur

CETTE Loterie destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques : le Carmel, les Cours Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacre-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Quimet, de L. A. Jetté, M. P. P., A. R. Hubert, Pronotaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Larocque, sr., C. Rodier, Pierre L'Espérance et de Michel Stewart, Ecrs., et sous la surveillance des membres de trois comités.

VALEUR DE LA LOTERIE.

1 Bourse en Or de.....	\$10,000 00	\$ 10,000 00
1 do do.....	2,000 00	2,000 00
1 do do.....	1,000 00	1,000 00
1 do do.....	500 00	500 00
5 do do.....	100 00	500 00
5 do do.....	50 00	250 00
25 do do.....	10 00	250 00
500 lots à bâtir, valeur moyenne.....	500 00	250,000 00
50 chausures de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	21 00	1,000 00
20 cahiers, do do.....	20 00	400 00
42 cahiers, do do.....	18 00	756 00
8 encensoirs, do do.....	6 00	48 00
12 ostensoirs, do do.....	32 00	432 00
12 paires de burettes do do.....	6 00	72 00
12 garnitures d'autel do do.....	30 00	360 00
290 objets do do.....	3 00	870 00
1000 do do.....	2 00	2,000 00
2000 do do.....	1 00	2,000 00
1 bémolier do do.....	1 00	1 00
Total.....		\$272,782 00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté. Le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président à toutes les affaires de la Loterie et le Directeur Gérant a fourni un cautionnement considérable. Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Les billets sont en vente au bureau du Directeur-Gérant. L'onzième billet est donné à celui qui en achète ou en vend dix. Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., Président du Comité de Direction ; Benjamin Clément, Ecr., Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cocheu, Ecr., Directeur Gérant ainsi que le cachet de la Loterie du Sacre-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

Prix du Billet..... \$1.00

Toute communication par maille devra être adressée franc de port au Directeur-Gérant : Le lieu et le jour du tirage seront annoncés dans le mois de Janvier prochain.

F. X. COCHUE, No. 256, rue Notre-Dame, Montréal.

Québec, 1er Septembre 1876.

NOUVEL ETABLISSEMENT

—DE—

Bijouterie et Horlogerie.

LE Soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un établissement au

No. 241, rue St. Paul, en face du Marché du Palais, et No. 158, rue St. Jean, en dehors,

QUEBEC.

L'assortiment varié et considérable qu'il vient justement de recevoir et consistant en :

MONTRES en Or et en Argent.

CHAINES en Or, Argent et Cheveux.

EPINGLETTES de toutes sortes pour Dames et Messieurs.

BRACELETS, COLLIERS, LOQUETS pour Dames.

JONGS unis et gravés, Jongs de toutes sortes.

PENDANTS-D'ORBILLES dans les goûts les plus variés.

BOUTTONS DE CHEMISES en Or et en Pierre, nouveau genre.

HORLOGES unies et de fantaisie, derniers patrons.

Ayant été acheté au comptant lui a valu une diminution de 20 par cent sur les prix ordinaires, ce qui le met en état de pouvoir l'offrir au public à des prix défiant toute compétition.

Le Soussigné tenant établissement depuis 15 ans se croit en état de pouvoir offrir au public toutes les garanties désirables pour l'exécution de toute ouvrage, soit pour faire ou réparer toute espèce de CHRONOMETRES, MONTRES, HORLOGES, BIJOUTERIES, ETC., ETC.

JOSEPH DONATI,

HORLOGER ET BIJOUTIER.

Québec, 23 août 1876.

J. B. LALIBERTE.

CHAPEAUX NOUVEAUX

A L'ENSEIGNE DE LOIGNAL !

La plus grande importation de chapeaux qui a jamais été faite à Québec. Au delà de GEN CAISSES ont été reçues par les derniers steamers, par la voie

Mgr. Conroy, le délégué apostolique, visitera St. Jean de Terrebonne, à la fin de septembre.

Le successeur de M. Cauchon.

On nous écrit d'Outaouais: Vous m'exprimez votre étonnement au sujet de la nouvelle que je vous ai donnée, savoir: "que M. Cauchon aurait désigné M. Henri Taschereau comme son successeur. Mes informations sont bien fondées. C'est un fait bien connu que les sympathies de M. Cauchon ont toujours été pour M. Taschereau. Vous vous rappelez que le discours de M. Laurier à la Salle de Musique a fort déplu non-seulement à M. Cauchon, mais aussi à l'hon. MacKenzie. M. Laurier a trop publiquement manifesté son opposition au chef actuel du parti libéral. On a rapporté ici—ce qui a fort offensé M. MacKenzie—que M. Laurier aurait dit, à Stanfold, "qu'en 1876 il avait refusé un portefeuille dans le gouvernement MacKenzie, parce qu'il y avait quelque chose qu'il voulait voir rectifier." Or, quel est "ce quelque chose" que M. Laurier voulait voir rectifier?

M. MacKenzie n'a pas craint, dit-on, d'exprimer le déplaisir que lui causait cette déclaration intempestive. Et M. Cauchon, qui connaît son homme, a profité de ce mécontentement du maître pour favoriser son ami M. Taschereau. Ce dernier n'a pas la brillante éloquence de M. Laurier, mais il appartient à une grande famille, et le prestige attaché à son nom compense amplement pour le défaut de la parole. D'ailleurs M. Taschereau est un bon debater, d'un caractère plus sérieux que M. Laurier, et moins enclin à faire des échappatoires.

Ces raisons sont suffisantes pour faire une base sérieuse à la rumeur que je vous ai communiquée.

G. O. L.

"Il semble qu'il y ait" un curieux original "coupable de" quelque chose de bien plus grave que tout ce que l'Événement a dit contre M. Vallée. Et "jugeant d'après le système de l'Événement,"—accuser sans preuve—"nous finissons par croire que M. J. C. L. Lafrance est un franc-maçon de la pire espèce, et que l'on doit surveiller de près M. C. C. L. O. O. L. E. B. C. R. E. T. pour vous, et toujours!

Mercredi, jeudi et vendredi, le Saint-Sacrement sera exposé dans l'église des Ursulines depuis la première messe jusqu'à la bénédiction qui aura lieu à 6 h. P. M. Un télégramme reçu le dix septembre, annonce que la cause de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation sera traitée le quinze de ce mois. Les religieuses Ursulines, avec l'approbation de Monseigneur l'Archevêque, sollicitent les prières des fidèles pour demander par le Cœur de Jésus, l'introduction de la cause de cette vénérable servante de Dieu, si dévouée au bien spirituel et temporel de la Nouvelle-France.

Du climat Canadien.

Nous lisons dans le Journal d'Agriculture: Qui n'a pas entendu dire,—bien souvent peut-être,—que notre climat, si rigoureux, est la ruine de l'agriculture dans ce pays? Voyons un peu jusqu'à quel point cela est vrai.

Notre province ne produit-elle pas, pour la nourriture de l'homme, le blé, l'orge, le blé-d'inde ou maïs, le sarrasin ou blé-noir, et tant d'autres grains de toutes espèces; des fruits excellents: pommes, prunes cerises, et même des poires; les légumes les plus recherchés; pommes de terre, choux, choux-fleurs, navets, etc. etc.? Le bon cultivateur ne peut-il pas donner à son bétail les aliments qui lui conviennent le mieux: herbe tendre, foin odoriférant, betteraves, carottes, panais, choux de Siam, etc., de manière à produire la meilleure viande de boucherie, le lait, le beurre, le fromage? Les plantes textiles, nécessaires à la confection de nos habits d'été; la laine, dont la couverture moelleuse doit nous réchauffer l'hiver, ne sont-elles pas également produites sur nos terres? Le climat de notre belle patrie n'est-il pas reconnu partout comme des plus sains? Notre population agricole, surtout, n'est-elle pas remarquable pour sa force et pour sa longévité tout à fait exceptionnelle?

Quand il s'agit de féliciter, en deux mots, la richesse et la fertilité d'une contrée, l'on dit: C'est un pays où coulent en abondance le lait et le miel." Or, le cultivateur de cette province est-il privé du lait le plus riche, ou même du miel le plus pur? La neige, dont la durée occasionne bien des plaintes, n'est-elle pas à nos terres comme un manteau utile, en même temps qu'un engrais bienfaisant? Nos pâturages seraient-ils plus beaux, nos prairies meilleures, si la neige ne venait pas dès l'automne les abriter contre les vents glacés et les froids d'hiver? Nos terres, au printemps, s'ameubliraient-elles aussi bien par quelques coups d'une herse trop souvent mauvaise, si les gelées, si puissantes, n'étaient pas venues soulever, briser, mettre en poussière, cette glaise et ces

divers sols si durs et si compactes avant l'hiver? Nos terres sablonneuses conserveraient-elles aussi longtemps leur humidité pendant l'été, donneraient-elles d'aussi bonnes récoltes, si au lieu de se gorger d'eau pendant sept mois de l'année, elles avaient été seulement battues par la pluie et desséchées par la gelée ou par le soleil?

Voilà bien des questions, mais des questions très-embarrassantes pour ces plainards, qui trouvent toujours quelque chose à redire, et qui semblent se croire beaucoup plus habiles que le bon Dieu. Ils ont probablement la prétention de penser qu'ils auraient réglé bien mieux cette question de climat, si la chose eût été de leur ressort! Laissons dire ces malheureux; demandons plutôt à l'homme expérimenté et consciencieux ce qu'il en sait. Il ne peut manquer de nous répondre que le paradis terrestre n'est plus de ce monde; que, depuis la chute de l'homme, chaque pays porte la malédiction aussi bien que les bénédictions de Dieu; que partout, pour vivre, il faut maintenant travailler à la sueur de son front; et que les rares endroits où la nature produit encore en abondance sans le travail de l'homme, sont en la seule possession des animaux les plus sauvages, des reptiles les plus dangereux,—ou l'homme ne saurait vivre même pendant peu de temps, sans contracter des maladies mortelles!

Le Canadien intelligent qui a visité l'Europe, les États-Unis, la province d'Ontario, etc., etc., nous dira également que, nulle part dans ces pays, on ne trouve un sol naturellement plus fertile, ou même plus facile à cultiver que le nôtre. Si, d'un côté, nos vieilles terres ne donnent plus au delà du tiers de ce qu'elles ont donné, il en a été de même dans tous les pays, tant que les cultivateurs ont soustrait du sol tout ce qu'il pouvait produire, sans améliorer leur système d'agriculture. Aujourd'hui, dans ces pays, les bons cultivateurs sont nombreux; ils occupent même, bien souvent, un rang très-distingué dans la société. Aussi, dans les principales parties de l'Europe, depuis cinquante ans surtout, les produits de la terre ont doublé, triplé et même quadruplé. De fait, il n'y a presque plus de limites à l'amélioration du sol. Ce qui s'est fait là, nous pouvons le faire avec du temps, de la persévérance, de l'étude et surtout de l'amour pour notre occupation.

Sachons donc accepter notre sort en hommes sensés et en bons chrétiens. Nous sommes canadiens; aimons notre patrie, ne la décrions jamais. Étudions de notre mieux l'agriculture, et pratiquons cet art avec toute l'intelligence dont le bon Dieu nous a si généreusement doués. Bientôt notre succès aura prouvé aux plus récalcitrants que le climat canadien, loin d'être un obstacle à la meilleure culture, possède des avantages dont nous pouvons même tirer de grands profits.

Voici la liste des officiers élus à l'assemblée générale de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, du 4 septembre 1877.

Officiers généraux. Président—M. Théophile Ledroit. Vice-président—M. Philéas Huot, N. P. Trésorier—M. Archange Racine. Asst. trésorier—J. E. Déry. Commis.—M. Amédée Robitaille. Asst. commis.—M. Alph. Goyette. Sec.—M. H. J. B. Chouinard. Asst. sec.—M. Philippe Malouin. Section Saint-Jean.

Vice-présidents—MM. Octave Lemieux et Dr. Rinfret, M. P. P. Trésorier—M. Sylla Côté. Secrétaire—M. Alfred Cloutier et Alfred Soulard. Sous. commis. ordon.—M. J. O. Filteau et Ol. Délorier, fils. Percepteurs—MM. F. X. Lepage et Frs. Boivin.

Auditeurs—MM. Jacques Normand et Jos. Soulard, fils. Comité de régie.—M. J. F. Peachy, C. J. L. Lafrance, Ol. Délorier, père Barth. Houde, Jos. S. oulard, père, Louis Marcotte, F. A. St-Laurent. Section Notre-Dame.

Vice-présidents—MM. Siméon Lesage et Alex. Châteauneuf, M. P. P. Trésorier—M. L. P. Vallée, réélu. Secrétaire—M. Victor Livernois et Gustave DeLéry. Auditeurs—P. E. Dugal et Nap. Patoin.

Sous-comm. ord.—J. E. Carrier et J. F. Arel. Percepteurs—J. B. Dutil, Chs. Delagrave et Geo. Jalbert. Comité de régie.—Ed. Rémillard, Is. Bourget (réélu), C. I. Robitaille, Ferd. E. Hamel et S. P. Brousseau. Section Saint-Roch.

Vice-présidents.—M. J. P. Rhéaume et Jos. Labrecque. Trésorier.—M. Louis Carrier. Secrétaire.—M. A. Allard, M. J. B. Drouin. Sous-comm. ord.—M. J. B. Loutin, M. Osméine Gauvreau. Auditeurs.—MM. Alphs. Terreau, Prudent Lizotte et M. Arial. Comité de régie.—MM. N. Trudel, J. E. Martineau, L. T. Bernier, Jos. Chamberland et N. Consigny, père.

H. J. B. CHOUINARD. Secrétaire-archiviste de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Québec, 8 sept. 1877.

Les funérailles de M. Thiers.

Les funérailles de M. Thiers ont eu lieu, samedi, au milieu d'un concours immense de population.

Tout s'est passé avec tranquillité. Plusieurs discours ont été prononcés au cimetière. M. Simon a fait l'oraison principale: il a terminé en disant: "Adieu, au nom du pays, à l'historien de la révolution, au champion de la liberté, au libérateur du territoire, et au premier président de la République Française" Gambetta avait laissé le cimetière des avant les discours.

Nouvelles de la guerre.

Une grande bataille a eu lieu à Plevna, nous n'en connaissons pas le résultat.

Il est rumeur que la guerre va s'étendre bientôt à toute l'Europe: il existe un traité secret entre la Prusse et l'Italie contre la France et l'Autriche.

Un faux

Le matin de l'assemblée de Stanfold, M. Tournant reçut un télégramme de M. Desjardins, lui annonçant qu'il était arrivé à Stanfold avec ses amis, (pour y parler).

Ce télégramme était forgé. Trois rouges, un nombre desquels se trouvent un M. P. et un maire, en sont les auteurs. On nous dit qu'ils se sont bien amusés du tour, mais aussi rira bien qui rira le dernier.

Nous avons donné instruction à notre avocat de prendre des procédures au criminel contre ces trois faussaires auxquels nous faisons pour le moment la charité de taire les noms. —(L'Union des Cantons de l'Est.)

Le silence est d'or.

Nous lisons dans l'Union des Cantons de l'Est ce qui suit:

Le 5 de juillet dernier nous disions: "M. Laurier n'a pas développé toute sa pensée dans son discours de Québec. Il parlait pour et au nom du parti libéral, et comme chef de ce parti, il devait répondre à toutes les accusations formulées par ses adversaires. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait?"

"M. Laurier maintes et maintes fois s'est déclaré partisan de l'éducation compulsoire. Pourquoi n'en a-t-il rien dit à Québec?"

"Il ne s'est pas gêné de dire ici que le syllabus était une absurdité; que notre constitution était au dessus de la doctrine; qu'il renferme et qu'il devait rester lettre morte pour nous. Pourquoi ne l'a-t-il pas dit carrément à Québec?"

"M. Laurier a toujours prétendu que le Pape était un tyran parce que, lorsqu'il avait le pouvoir temporel, il ne permettait pas aux sectaires de bâtir des temples dans la ville de Rome. Pourquoi a-t-il évité cette question dans son discours de Québec?"

"M. Laurier professe l'opinion que le prêtre devrait se marier, parce que le célibat lui racornit le cœur et lui donne des idées de domination. Pourquoi n'a-t-il pas développé cette thèse à Québec?"

"Il eût été aussi très-intéressant de l'entendre exprimer ses idées sur les rapports de l'Eglise avec l'état; M. Laurier a des idées libérales là-dessus que le pays aura toujours intérêt de connaître."

Là-dessus, le Courrier de St. Hyacinthe disait:

"A l'occasion de ce manifeste libéral, l'Union des Cantons de l'Est, dans son appréciation, lance contre M. Laurier ce qui connaît plus infimement que tout autre, puisqu'il demeure dans le même village que lui, des accusations très-graves. Elles sont clairement définies et accentuées et nous n'avons pas de raison de révoquer en doute les assertions de notre confrère.

"Si M. Laurier partage réellement les opinions que l'Union des cantons de l'Est lui attribue, il ne répondra pas, et nous en concluons qu'il professe de tels principes et appartient à une phalange d'esprits avancés que tout bon canadien doit repousser. Si au contraire, le député d'Arthabaska a des idées diamétralement opposées, son devoir comme chef de parti et comme catholique sera de répudier ces idées et de déclarer nettement que notre confrère est dans l'erreur.

"Nous publions donc ce passage de l'article attendant avec anxiété ce que va faire ou dire M. Laurier. Les accusations sont trop sérieuses pour que celui-ci les passe sous silence."

Or, voilà deux mois que nous écrivons et étés amenés à la connaissance de M. Laurier. N'a-t-il pas eu tout le temps, et vingt fois le temps d'y répondre?

Certainement, et comme le dit si bien le Courrier, nous devons en conclure que M. Laurier professe réellement ces mauvais principes.

Mais il y a plus, c'est que nous avons maints témoins de ses déclarations parmi lesquels se trouvent des prêtres. Le moins que pourrait faire M. Laurier aujourd'hui, serait de déclarer qu'en effet il a professé ces erreurs, mais qu'il a changé ses idées sur ces questions comme il les a changées sur la protection; en un mot, il devrait faire une rétractation publique et solennelle, tant sur les hustings que dans la presse. Qu'il se proclame fils soumis de l'Eglise, qu'il fasse apologie aux ferveurs ultramontaines, prêtres et laïques, qu'il a si longtemps combattus, et comme nous ne voulons pas trop exiger de son amour-propre, nous nous chargerons de faire parvenir sa rétractation et sa soumission à l'ultramontanisme, à la population anglaise protestante du comté de Drummond.

M. Laurier a déclaré à Stanfold qu'il ne nous pardonnera jamais d'avoir rendu publiques ses conversations privées, c'est-à-dire qu'il ne nous pardonnerait jamais de l'avoir fait connaître tel qu'il est.

Voilà qui est très-bien, M. Laurier admet donc par là, que ce que nous lui avons reproché, est vrai. Autre avantage précieux de sa part, c'est qu'il nous garde rancune. Or la rancune est mauvaise conseillère, et c'est d'elle surtout qu'il faut dire abyssus abyssum invocat!

M. Laurier est un homme public, qui a pour devoir de rendre compte de ses actes. Comme journaliste, notre devoir est de critiquer sa conduite et d'en parler au public les côtés défectueux. C'est ce que nous avons fait. Pourquoi s'en formalise-t-il donc? Ah! c'est que nous avons fait connaître ses opinions intimes, ses desseins cachés, ses vues secrètes en politique

que le public a tout intérêt à connaître pour juger son homme!

Car le public n'a à proprement parler, qu'un seul moyen de s'assurer que celui en qui il a placé la défense de ses plus chers intérêts est sincère: c'est de confronter ses vues privées sur les affaires publiques avec ses dénoncés politiques devant le peuple.

Si partout dans la vie privée comme ailleurs, le député tient le même langage, soyons certains de sa sincérité; si au contraire, les idées ne sont plus les mêmes; s'il arrive que dans ses relations sociales, le député avance des idées qu'il n'ose pas émettre devant le public, il y a hypocrisie, et la trahison n'est pas loin! Qu'on se le tienne pour dit: un homme franc, sincère, courageux et aux ardeutes convictions en affaires publiques, dit toute sa pensée et n'a pas de cachette.

Quant au reproche que l'on nous fait d'avoir rapporté des conversations privées, il tombe de lui-même, c'est que ces conversations portaient sur des questions publiques et nullement sur des actes de la vie privée. M. Laurier n'a pas à s'en plaindre, surtout lorsqu'il consent à devenir le chef d'un parti qui a commis et approuvé les actes les plus honteux; tels que voler des lettres, espionner à travers les trous de serrures, rapporter les confidences des adversaires, forger des télégrammes pour tromper l'opinion publique, se faire élire sous de faux prétextes et bien d'autres peccadilles de ce genre.

Sainte Anne d'Aray.

CONSÉCRATION DE SA NOUVELLE BASILIQUE MERCREDI 8 AOUT.

Le 25 juillet 1874, la sainte aieule de Notre-Seigneur Jésus-Christ apparut à un humble paysan, Yves Nicolausk, et lui fit connaître que sur le champ du Boceano il y avait eu autrefois une chapelle dédiée à son culte, lui recommanda de faire que l'on y rebâtît au plus tôt cette chapelle, ruinée depuis neuf cent vingt-quatre ans, et, avant de disparaître, lui dit: "Dieu veut que je sois ici honorée."

Les docteurs se ligèrent contre ce bon paysan; les savants le raillaient; son vicaire, son curé, son évêque refusèrent de croire à sa parole et le malmenèrent; il fut soumis à vingt interrogatoires subtils et épineux; il fut l'objet de plusieurs enquêtes minutieuses et pénibles; mais il persévéra, avec une superbe tranquillité de cœur, dans la netteté de ses affirmations. Il prit patience, et le temps lui donna raison. Aujourd'hui son corps repose dans une place d'honneur, c'est-à-dire à l'entrée de l'auguste basilique.

Pour contenir les milliers de pèlerins qui affluaient de toute la Bretagne et des provinces voisines, l'humble chapelle que l'on avait élevée, après les visions de Nicolausk, était trop étroite. Une basilique, aux majestueuses proportions, devenait nécessaire. Elle a donc été entreprise; elle se trouve achevée, car, pour la construire, les Bretons se sont montrés généreux.

Huit prélats ont rehaussé de leur présence l'éclat de la fête. Arrivés, pour la plupart, dès la veille, leur première attention a été d'aller offrir leurs hommages à sainte Anne, dans son sanctuaire.

Après avoir adoré le Saint-Sacrement, Son Eminence le cardinal archevêque de Rennes est monté en chaire. Là, il a dû écouter un beau discours de bienvenue qui lui a été adressé par Monseigneur l'évêque de Vannes. Il lui a répondu avec les paroles les plus affectueuses; puis, s'adressant aux fidèles, il leur a dit: "Monseigneur l'évêque de Vannes est votre père, mais moi, à raison de mon titre de métropolitain et aussi de mes cheveux blancs, je suis votre grand-père.

Or, un grand-père a le droit de tout dire à ses petits-enfants. Voici donc ce que je viens vous dire, ô Bretons, ô race fidèle, ô peuple d'élection. On a dit avec raison que vous êtes un peuple de granit, au caractère inflexible comme le fer. Mais, prenez garde, le temps finit par user le granit même, et le fer est rongé par la rouille. Fuyez les erreurs des temps modernes, préservez vos âmes de la rouille du vice. Pour cela, je vous recommande trois choses: ayez confiance en vos pasteurs, unis au pontife romain, successeur de saint Pierre, docteur inflexible de la foi; restez attachés aux mœurs de vos pères et ne cessez jamais d'aimer la Vierge Immaculée et son austère mère, sainte Anne."

Dans la journée du 8, la cérémonie de la consécration a commencé à huit heures. Ensuite, la grand-messe a été célébrée pontificalement par Monseigneur l'archevêque de Tours.

On remarquait dans l'assistance, auprès du cardinal de Rennes, Monseigneur Richard, archevêque de Larisse et coadjuteur de Paris; Nosseigneurs Bécél, évêque de Vannes; Nouvel, évêque de Quimper; David, évêque de Saint-Brieuc; Lecoq, évêque de Luçon; Leray, évêque de Natchitoches (Etats-Unis).

Venaient ensuite plusieurs centaines de prêtres, et parmi les notabilités on a compté deux généraux, un amiral, trois sénateurs et M. le préfet du Morbihan.

On a évalué à vingt mille le nombre des pèlerins. Après l'évangile de la grand-messe,

Monseigneur l'évêque de Vannes, montant en chaire, a débuté en disant: "Un illustre évêque (Monseigneur de Poitiers) devait occuper cette chaire. Il me tardait, comme à vous, d'entendre une de ces homélies pleines de doctrines et d'à-propos, où la foi chrétienne et le bon goût littéraire trouvent un aliment substantiel et délicat; et nous voici réduits à recommander à sainte Anne la pieuse santé de ce vénérable pontife. (La maladie de Monseigneur Pie n'est heureusement qu'une incommodité passagère.)

Il avait plu à torrents toutes la matinée; le soir, le ciel s'éclaircit, et l'on put faire une procession magnifique, où Monseigneur David, évêque de Saint-Brieuc, prononça un éloquent discours sur la grandeur et la force de la fête.

À l'entrée de la nuit, une brillante illumination termina la fête. On remarqua surtout le bel effet produit par les feux de magnésium et de Bengale, qui se projetaient sur un grand portrait de Pie IX. Ce père bien-aimé de nos âmes est de toutes les fêtes, comme son amour et dans tous les cœurs.

Dans le repas qui a réuni les prélats et les notabilités civiles et militaires, Monseigneur l'évêque de Vannes a porté au Saint-Père un toast énergique. En voici le plus beau trait: "Chacun de nous se fait honneur de proclamer, de bouche et de cœur, que le Vicaire inflexible de Jésus-Christ a les promesses de la vie éternelle, et que quiconque n'est pas pour lui est contre lui."

"Les enfants ne gagnent rien à laisser leurs parents dans l'abandon." Malheur donc à la fille aînée de l'Eglise, si elle oubliait ce commandement: "Honnez votre père et votre mère, afin que vous viviez longtemps."

Un Naufrage.

Le vapeur Gloria de la marine espagnole a sombré entre Manille et Singapour, pendant tout le chargement, et une partie des bagages qui ont failli aussi périr. Voici comment le naufrage aurait eu lieu:

Tout le monde était à table, le 30 mai, à dix heures du matin, lorsque un mouvement étrange du bâtiment vint surprendre les voyageurs. Le capitaine, qui présidait le déjeuner, accueillit toutefois par un sourire cet incident, et cela nous rassura. Un moment après, le vaisseau sembla rouler sur un bas-fond: le capitaine se précipita sur le pont, le bateau s'arrêta tout d'un coup.

L'effroi parmi les voyageurs fut immense. On s'efforça de faire reculer le bateau par la vapeur, mais il ne bougea pas. La pierre à laquelle il s'était accroché devait être énorme. On ne saurait dépeindre les horribles moments qui suivirent cette catastrophe. Quatre cents passagers étaient sur le pont; les hommes criaient, les dames pleuraient; et comme le bateau continuait de se cogner contre les rochers et de s'incliner chaque fois plus, la confusion et la frayeur augmentaient. Chacun s'attendait à voir le Gloria s'ouvrir dans un de ces coups comme une coque de noix et disparaître dans la mer.

Cependant ordre avait été donné de jeter les canots à l'eau, mais cette opération trois heures, attendu que ces canots étaient pleins de comestibles, et qu'il fallut les vider. Grâce aux efforts, néanmoins, de deux cents et quelques hommes déportés, matelots ou troupiers de passage, on réussit à embarquer vers une heure les dames, les enfants et six à huit passagers. Ils se dirigèrent vers l'île Laut, distance de huit milles, mais le bateau faisait tant d'eau que quatre hommes occupés à le vider ne suffisaient pas à éloigner le danger de couler d'un moment à l'autre. La mer devenait houleuse, et ce n'est que par un miracle que ces malheureux atteignirent la rive au milieu des bas fonds vers cinq heures du soir.

Deux heures plus tard, un autre canot débarqua les males, et 20 autres passagers. Ce soir-là tous les naufragés dormirent à la belle étoile, par terre et sans autre abri que les vêtements mouillés.

Le soleil du lendemain fut un avertissement qu'il fallait aussi se garder de lui, et ils passèrent le jour de la Fête-Dieu à dresser des tentes en feuilles de coco pour protéger au moins les femmes et les enfants.

Les hommes se partagèrent aussitôt en deux groupes, et allèrent parcourir les environs. Ils arrivèrent dans un bourg dont le chef ou sultan le reçut très-bien, avec des promesses de les visiter et de les assister. Un grand nombre de naturels visita ce jour les naufragés qui n'étaient pas tout à fait rassurés. Cependant le sultan eut la magnanimité de coucher dans le campement des naufragés, tant pour les tranquilliser que pour leur témoigner ses bonnes dispositions.

Entre temps, ceux qui étaient restés à bord du vaisseau envoiaient de nouveaux passagers et des vivres, dont ils avaient grand besoin.

Un grand nombre de tentes, de feuilles et de branches d'arbres fut improvisé; mais chaque fois qu'il pleuvait, les naufragés du Gloria étaient obligés d'aller se sécher au soleil. Vingt-deux jours se passèrent ainsi. Ceux qui étaient restés sur le bateau n'étaient pas mieux que nous, car le tabac et le sucre du chargement ayant fermenté, la vie y devenait insupportable; deux chauffeurs qui étaient descendus dans les caves y avaient péri étouffés.

FAITS DIVERS

SOMMAIRE DE LA PREMIÈRE PAGE.—Feuilleton: Martyr d'un Secret, (suite et fin).—Touchons-nous à la fin du monde? [à suivre.]

L'EXPOSITION PROVINCIALE.—Le public apprendra avec plaisir que le Grand-Tronc accorde des facilités tout à fait avantageuses pour ceux qui désirent visiter l'exposition provinciale: billets à moitié prix durant tout le temps de l'exposition.

NOS INSTITUTEURS.—Il paraît qu'une organisation est sur le point de se faire pour permettre à nos instituteurs de visiter l'exposition universelle de Paris, l'été prochain.

INCENDIE.—Hier le feu a réduit en cendres un hangar et plusieurs piles de madiers, à Lévis, et a causé un dommage de \$8 à \$10,000.

TEMPÉRATURE.—Il fait un temps admirable depuis quelques jours.

—Séance hebdomadaire du Cercle catholique jeudi. Entretien sur les concordats.

—LE NOUVEL AN.—Les juifs ont célébré, samedi, leur nouvel an, l'an 5638 du monde.

GRAND TRONC.—Le revenu du Grand-Tronc pour la semaine se terminant le 1er jour de septembre a été de \$190,050, \$8,181 de plus que pour la semaine correspondante de l'an dernier.

FAILLITE.—Frank Leslie, le grand éditeur de journaux illustrés, à New-York, est failli, avec un passif de \$320,000.

SOCIÉTÉ MUSICALE ST CÉCILE DE QUÉBEC.—A une assemblée générale des membres de cette société, les messieurs dont les noms suivent ont été élus officiers pour l'année courante:

Président—Elz. Déry Ecr. (réélu). Vice-président—M. L. P. Bilodeau (réélu). Directeur—Naz. Levasseur Ecr. (réélu). Asst. Directeur—Ed. Rodier Ecr. Secrétaire—M. J. B. Sirois. Trésorier—M. Louis Drouin. Bibliothécaire—M. E. Blumhart. Membres adjoints au comité: H. Rousseau Ecr. (réélu) W. L. H. Huot, M. Elz. St. Laurent, (réélu) M. Louis Dallaire (réélu) M. Théo. Bédard, Urbain Lapointe Ecr.

Par ordre, J. B. Sirois, Sec. S. M. S. C.

"C'est étonnant, disait une vieille dame, combien de précieuses découvertes on fait aujourd'hui et dont nous n'entendions point parler dans ma jeunesse. Ainsi, aujourd'hui, l'on fait infailliblement revenir les cheveux gris à leur couleur naturelle." "Oni, madame, lui répondit quelqu'un, et si vous voulez bien essayer le "Rénovateur" Parisien des Cheveux de Luby, "vous attendrez vous-même cet objet." "A vendre chez tous les pharmaciens. E. Ginox & FÈRE, Rue St-Pierre, Québec.

—Les grands concours entre les écoles municipales de Paris pour l'obtention des bourses aux écoles supérieures sont terminés. En voici le résultat:

616 élèves de toutes les écoles y ont pris part; 286 ont été déclarés admissibles. Sur ce nombre, les frères en ont 197 et les laïques 83. Sur les 50 premiers, les frères en ont 39. Sur les 100 premiers, les laïques ne comptent que 23 élèves reçus. Au concours de dessin, les frères ont les 9 premiers prix sur dix; —sur 27 accessits ils en ont 22.

—L'école préparatoire des Pères jésuites de Toulouse a présenté, cette année, dix-huit élèves au concours d'admissibilité (ter degré), pour l'école polytechnique. Sur ce nombre, quatre-vingt ont été déclarés admissibles.

—Voici une nouvelle espèce de propriétaires,—la plus curieuse de toutes.

Une maison est à louer dans la plus grande rue d' haut de la ville. Des visiteurs se présentent alléchés par l'annonce qui figure à la quatrième page des journaux. On leur fait voir l'immeuble du haut en bas.

—Et le prix? demandent-ils à la vieille dame qui se présente comme étant la propriétaire.

—Le prix? On vous le dira plus tard.

—Plus tard? quand?

—Par Dieu! quand vous aurez pris la maison.

—Mais pourtant?

—Ah! vous croyez peut-être que je vais dire à tout le monde ainsi ce que valent mes propriétés! Ce serait vraiment trop fort! On n'a pas d'idée d'exigences pareilles...

Il y a une vingtaine de personnes qui se sont présentées et qui ont reçu ainsi la récompense de leur indiscretion. Demander le prix d'une maison à louer? Quelle indécence!

Bulletin Commercial.

Le montant perçu à la Douane de Québec le 8 du courant est de \$2,790,11.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

New-York, 10 Sept. 1877, 2 heures P. M. Or, 3/4 Échange Sterling, 83 Greenbacks, 93 1/2 à 94

E. C. BARROW, Courtier, No 17, Rue Boade, Québec.

IMPORTATIONS.

8 Sept.—Par le "SS Peruvian" Smith, de Liverpool—5 ballots de quincaillerie à Chamé, Benudet et cie, 2 caisses de marchandises à P. Garneau et Frère, 1 do à Jos. Anquet et Frère, 18 do à Léger et Blafret, 1 do à P. G. et Garneau, 7 do à Jos. Hamel et Frère, 7 do à McCall, Shehyn et cie, 4 do à Davidson et Horan, 11 do à Simons et Poules, 14 do à Thibaudeau, Frère et cie, 50 ballots de raisin à Whitehead et Turner, 2 ballots d'instruments de musique à R. Morgan, 20 caisses de thé à J. Ross et cie.—Le reste de la cargaison pour Montréal.

PAR LE GRAND-TRONC.

8 Sept.—250 ballots de manilla à J. Brown et cie, 4 quarts de clous à Z. Vandry, 20 caisses

de chandelles à W. Russell. 1 caisse de marchandises à Jos Hamel et Frère.

PAR LE VAPEUR DE MONTREAL. 8 Sept.—Par le vapeur "Québec" L. Belle, de Montréal—15 boîtes de tabac à Thompson, Colville & Cie.

Annouces Nouvelles. Avis Public.—F. F. Rouleau. Moulins à Coudre.—L. N. Allaire & Cie. Voyage de jour.—A. Gaboury. Librairie.—Madame Arthémise T. Garant. Pèlerinage à la Bonne Sainte-Anne.

Guide des Voyageurs.

LIGNE ALLAN. Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à neuf heures, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la malle. Un steamer de cette même ligne laisse Liverpool tous les jeudis, avec les passagers et les malles canadiennes.

SAGUENAY. Lo St. Lawrence capt. Lecours, tous les lundis et jeudis, à 7 00 A. M., pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

QUÉBEC ET MONTRÉAL. Le vapeur Montréal, capt. Nelson, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

CHÉMIN DE FER DU NORD. Le train pour le Pont Rouge, laisse Québec à 5 45 heures P. M., et laisse le Pont Rouge pour Québec à 7 00 A. M., le même jour.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC. Pour les passagers devant prendre les trains du Sud.

La vapeur laisse Québec à 7 heures du matin pour les passagers de l'Express Intercolonial à 9 h., un quart du matin, pour ceux du train mixte pour Richmond; et à 11 h., du matin pour le train de la Rivière-du-Loup. Le soir, le vapeur laisse Québec à 9 h., avec la malle pour le train de Montréal et l'Ouest.

STATIONS DE LÉVIS. La malle arrive de l'Ouest à sept h., un quart du matin. Celle de la Rivière-du-Loup arrive à 6 h., un quart du soir. A sept h., un quart du soir arrive le train mixte de Richmond, et à 9 h., un quart du soir, l'Express Intercolonial de Halifax.

ST. ANNE DE BEAUPRÉ À QUÉBEC. Le Tiger, capt. Blouin, laisse Québec tous les samedis et mardis, pour Ste. Anne, Château-Richer, Ste. Famille, St. François et Grande Rivière, et revient tous les lundis et vendredis. L'heure du départ est réglée par la marée.

GRONDINES. L'Étoile, capt. Paquet, part des Grondines tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant au Platon, à Deschambault et à Lotbinière. L'heure est réglée par la marée.

KAMOURASKA. Le vapeur Clyde, capt. Turgeon, quitte le quai St. André, tous les mercredis et samedis à 7 30 heures A. M., pour Kamouraska, arrêtant à Berthier, l'Islet, St. Jean Port Joli et St. Denis.

ST. JEAN DESCHAILLONS. Le Bionnet, capt. Frenette, part de St. Jean Deschailons, tous les lundis et vendredis, et remonte le lendemain, arrêtant à Ste. Emmélie, Portneuf, Cap Santé et Pointe-aux-Trembles. Heure réglée par la marée.

STE. CROIX. Le vapeur Ste. Croix, capt. Rosa, part de Ste. Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain. Il arrête à l'église St. Antoine et à la Pointe-aux-Pins de St. Nicolas. Heure réglée par la marée.

ILE D'ORLÉANS. Le Maid of Orleans, capt. Penny, part de Québec, 4 00 A. M. 5 00 A. M. 8 00 A. M. 11 30 A. M. 2 45 P. M. 5 45 P. M.

DIMANCHES. Part du 1 de l'Isle, Part de Québec 11 30 A. M. 1 30 P. M. 6 00 P. M. 6 50 P. M.

ST. NICOLAS. L'Eugénie laisse Québec à 4 heures P. M. tous les jours, pour St. Nicolas et Cap Rouge.

BERTHIER, GROSSE-ISLE ET ST. THOMAS. Le Lombagny part de Québec tous les mardis et samedis à midi, et tous les jeudis à 4 heures P. M., pour Berthier, Grosse-Isle et St. Thomas.

DE QUÉBEC À LÉVIS. Les vapeurs North et South traversent toutes les dix minutes du jour, depuis 5 heures du matin jusqu'à minuit, et après minuit quand le service exige.

ST. ROMUALD. Le James, capitaine Dion, laisse St. Romuald à huit heures demie, tous les matins, et repart de Québec à onze heures demie. Le deuxième voyage: part de St. Romuald à 1 heure demie P. M., et part de Québec à 8 heures du soir.

Avis Public.

EST par les présentes donné que l'assemblée des membres de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE contre le feu, des comtés de Rimouski, Temiscouata et Kamouraska, qui doit avoir lieu le premier lundi d'octobre de chaque année, pour l'élection d'un bureau de directeurs, au désir de la loi, se tiendra LUNDI, LE PREMIER JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN, A 10 A. M., en la ville de St. Germain de Rimouski, au Bureau de la Compagnie, Bureau de la Compagnie, Rimouski, 8 sept. 1877. Par ordre, F. F. ROULEAU, Secrétaire. Québec, 10 septembre 1877—3s.

Douze Piastres.

AVEC douze piastres allez chez L. N. Allaire & Cie., 111, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, et vous aurez un moulin à coudre avec table pour coudre avec le pied, et une GARANTIE POUR CINQ ANS. Le moulin est garanti tout neuf et fait la couture double, est aussi bon, sinon supérieur au moulin à coudre que vous payez ailleurs 45 PIASTRES. Nous donnons avec chaque moulin à coudre plus de guides que tout autre moulin à coudre vendu à la Haute-Ville.

VOYEZ LA LISTE DES GUIDES. 4 Ourleux, 1 Braideur, 1 Pisseur, 1 Bodeur, 1 Outilleur, 1 Ourneveu, 6 Aiguilles, 6 Bobines, etc. etc.

Venez les premiers jours pour avoir le premier choix. L. N. ALLAIRE & Cie., 111, rue St. Pierre, Coin de la rue St. Jacques, Basse-Ville, Québec, Québec, 8 septembre 1877. 927

La Compagnie de Navigation à vapeur du Saint-Laurent. 1877 1877 Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent. VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY —ET LES— PLACES DE BAINS —DANS LE— Bas du fleuve S. Laurent

JUSQU'À NOUVEL AVIS: ST. LAWRENCE, " M. Lecours, UNION, " E. Hamond, CLYDE, " P. Turgeon. Partiront comme suit du quai Saint-André. Les MARDIS et VENDREDIS à 7 00 A. M., le ST. LAURENT pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Baie St. Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

VOYAGE SPECIAL DE MURRAY BAY, LE JOUR. JEUDI, 13 Septembre. Le vapeur ST. LAURENT, Capt. Lecours, laissera Murray Bay à 8 A. M., arrêtant aux Eboulements et à la Baie St. Paul.

Comté de Portneuf. Avis Public. NOUS, les soussignés, donnons avis public que MERCREDI, LE VINGT-SIXIÈME JOUR DE SEPTEMBRE, A ONZE HEURES DE L'AVANT-MIDI, EN LA SALLE PUBLIQUE DE LA PAROISSE DU CAP-SANTÉ, il y aura une assemblée des FRANCS-TENANCIERS du Comté de Portneuf, pour considérer s'il est expédient d'établir dans le dit Comté, une compagnie d'assurance, sur le principe de l'Assurance Mutuelle au titre neuvième, chapitre 68, des Statuts Révisés du B.-C. Cap-Santé, 1er Septembre 1877.

J. ELIE THIBAUDEAU, Préfet, P. LARUE, M. P. P., JOSEPH RICARD, CHS MARCOTTE, J.-BTE. DUSSAULT, DA. McLOUD, H. COLLETTE, maire, JOSEPH AUGER, F.-X. FRENETTE, L. P. BERNARD. Québec, 3 Septembre 1877—3s. 334

Avis Public.

NOUS, les soussignés, donnons avis public que MERCREDI, LE VINGT-SIXIÈME JOUR DE SEPTEMBRE, A ONZE HEURES DE L'AVANT-MIDI, EN LA SALLE PUBLIQUE DE LA PAROISSE DU CAP-SANTÉ, il y aura une assemblée des FRANCS-TENANCIERS du Comté de Portneuf, pour considérer s'il est expédient d'établir dans le dit Comté, une compagnie d'assurance, sur le principe de l'Assurance Mutuelle au titre neuvième, chapitre 68, des Statuts Révisés du B.-C. Cap-Santé, 1er Septembre 1877.

J. ELIE THIBAUDEAU, Préfet, P. LARUE, M. P. P., JOSEPH RICARD, CHS MARCOTTE, J.-BTE. DUSSAULT, DA. McLOUD, H. COLLETTE, maire, JOSEPH AUGER, F.-X. FRENETTE, L. P. BERNARD. Québec, 3 Septembre 1877—3s. 334

Claret ! Claret !!

500 CAISSES DE CLARET DES CELEBRES MAISONS CRUZE & FILS, FRERES, BARTON & GUESTIER, DUCLOS FRERES. —CONSISTANT EN— MEDOC FLOIRAC, ST. JULIEN, MARGAUX, BATAILLY, POULET CANET, LEDVILLE, CHATEAU MARGAUX, CHATEAU LAFITTE, CHATEAU LAGRAVADE.

300 caisses de Sauternes des mêmes maisons, consistant en: Sauternes Haut Barsac, Haut Sauternes, Sauternes en fûts, Chabli Barsac, St. Julien et St. Emilion. Ces vins ayant été achetés avant les nouveaux droits: nous pourrions les vendre à des prix très modérés. GINGRAS & LANGLOIS, Rue du Palais, No. 54, Québec, 28 Juin 1877. 259

David Ouellet, ARCHITECTE ET TOISEUR.

BUREAU: No. 60, rue St. George. ATELIER: No. 60, rue St. Eustache, Faubourg St. Jean, Québec.

Architecture Religieuse, une spécialité. Entrepreneur de toutes sortes d'ouvrage d'Architecture, tels que: AUTELS, CHAÎRES, ORNEMENTATION, etc., à DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS. Québec, 23 Mai 1877—lan. 248

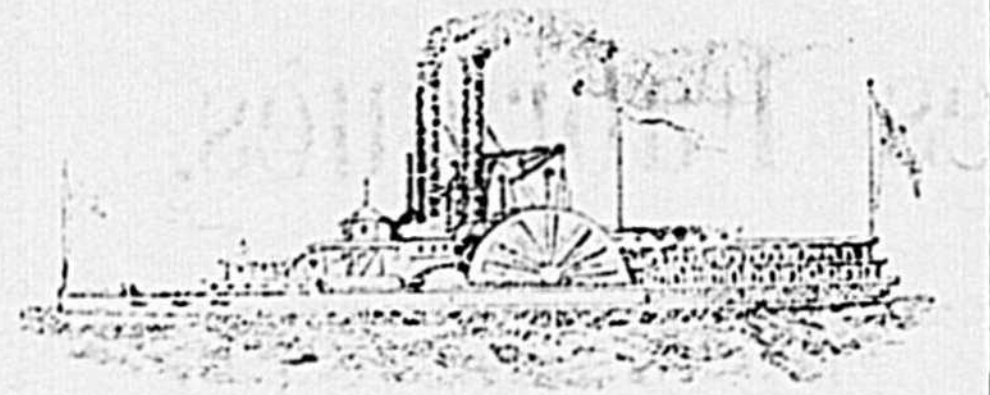
THIS PAPER IS ON FILE WITH CHARLES T. ROWLAND, Where Advertising Contracts can be made. Québec, 23 Mai 1877—lan. 248

Vente a Bon Marche

—DE— MARCHANDISES —DE— GOUT —POUR— Un mois seulement. NOUS avons un grand assortiment de MARCHANDISES DE FANTAISIE que nous vendrons à une réduction de VINGT-CINQ POUR CENT sur les prix réguliers. (La valeur d'une piastre pour soixante-quinze cents.)

Les Marchandises sont dans un ordre parfait, et la plupart sont d'importation récente. Les prix sont marqués en chiffres distincts, 25 pour cent d'escompte sur tous les achats au comptant.

Fyfe & Garneau, 22, RUE DE LA FABRIQUE.



1877 1877 Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent.

VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY —ET LES— PLACES DE BAINS —DANS LE— Bas du fleuve S. Laurent

JUSQU'À NOUVEL AVIS: ST. LAWRENCE, " M. Lecours, UNION, " E. Hamond, CLYDE, " P. Turgeon.

Partiront comme suit du quai Saint-André. Les MARDIS et VENDREDIS à 7 00 A. M., le ST. LAURENT pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Baie St. Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

En rapport à Québec avec les vapeurs de la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario; et à la Rivière du Loup avec le chemin de fer Intercolonial, pour et des Provinces Maritimes et les Etats Atlantiques.

Laissez la Rivière du Loup comme suit: Pour le Saguenay, les MARDIS, MERCREDIS, VENDREDIS et SAMEDIS, à 5 30 P. M. Pour Québec, les MERCREDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 5 30 P. M., et les DIMANCHES à 7 P. M.

Ligne de Kamouraska. Les MERCREDIS et SAMEDIS à 7 00 A. M., le CLYDE partira du quai Saint-André, pour Kamouraska, arrêtant à Berthier, l'Islet, Saint-Jean Port-Joli et Saint-Denis.

En peut se procurer des billets, et retenir des cabines, au bureau de G. LEVE, vis-à-vis l'hôtel St. Louis, et au bureau de la Compagnie. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 28 Août 1877. 928

LE CONCOURS PROVINCIAL AGRICOLE & INDUSTRIEL POUR 1877.

OUVERT AU MONDE ENTIER —AURA LIEU— En la Cité de Québec, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi, Les 18, 19, 20 et 21 Septembre, SUR LE TERRAIN APPELÉ Cove Field, GRANDE ALLÉE.

POUR la liste des prix et les blancs d'entrée dans le département agricole, s'adresser à M. GEORGE LECLERE, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, Montréal, ou à ED. J. DEBLOIS, ECR., Président du comité conjoint, Québec.

Pour le département industriel: à S. C. STEVENSON, ECR., Montréal, ou à L. J. BOIVIN, ECR., Québec. Les entrées dans les deux départements agricole et industriel devront être faites le ou avant le 1er Septembre.

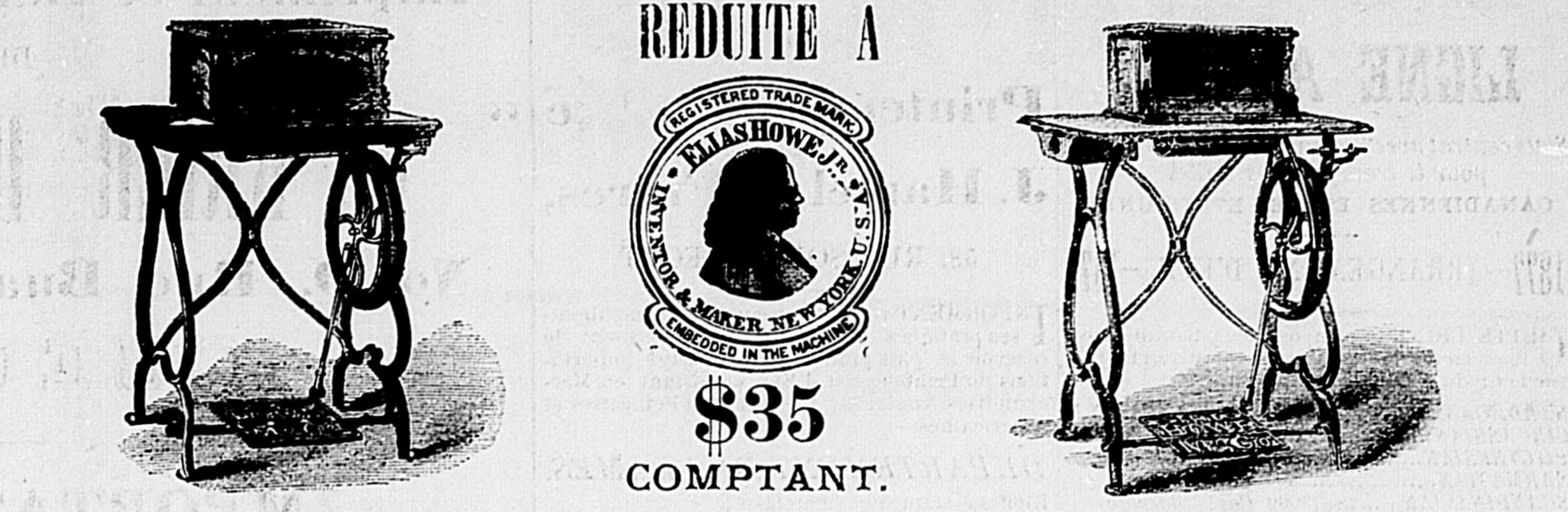
Les principales lignes de chemin de fer et de navigation transporteront, à des prix très-réduits, les animaux et objets pour l'Exposition. Pour plus amples informations s'adresser aux soussignés: S. C. STEVENSON, ECR., ou G. LECLERE, ECR., Montréal; ou à L. J. BOIVIN, ECR., ou ED. DEBLOIS, ECR., Québec. Québec, 7 août 1877.

Nouvellement Arrivé.

VIN DE MADERE VIN DE COLLI Eau-de-Vie HENRI MOUNIER & CIE., FUTAILLES DE 12 GALLONS. Eau-de-Vie HENRI MOUNIER & CIE., EN CAISSES. Petits Pois verts EN BOITE D'UNE LIVRE. Langues de Boeuf EN BOITES DE 3 LIVRES (pour PIC NIC.). VERITABLE EXTRAIT DE BOEUF EN POT DE 2 ONCES. GINGRAS & LANGLOIS, Rue du Palais, No. 54, Québec, 7 juillet 1877. 289

La véritable Machine à Coudre Americaine

ELIAS HOWE.



REDUITE A \$35 COMPTANT. LES PLUS HAUTES RECOMPENSES OBTENUES A LONDRES 1862, PARIS 1867, VIENNE 1873, PHILADELPHIE 1876. 1,000,000 de ces Machines Vendues en 30 Ans. RECONNUE PAR TOUTE PERSONNE D'EXPERIENCE COMME LA MEILLEURE MACHINE A COUDRE DU MONDE ENTIER.

ACHETEZ LES PATRONS DE BUTTERICK: N. H. ASSELIN, AGENT. Québec, 11 Août 1877.—lan 11 juillet.

J. & W. REID, NO. 10, RUE ST. PAUL, QUÉBEC.

MANUFACTURIERS DE PAPIER-FEUTRE pour le rembrassage des maisons et pour mettre sous les tapis. PAPIER GOUDRONNE pour les couvertures des maisons. PAPIER A ENVELOPPER, Gris, Brun, Drabe et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité. PAPIER A IMPRIMER, Blanc et de couleur de toute grandeur et de toute qualité.

SACS DE PAPIER fait à la machine pour groceries, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur. LIVRES BLANCS, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits à ordre, sous le plus court délai. IMPORTATEUR et MARCHANDS De papiers à écrire, d'Enveloppes, De plumes et d'Encre.

Enfin de toute sorte de Papeteries. Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail. TAPISSERIES, en gros seulement. J. & W. REID, No. 98 et 100, rue St. Paul, Québec, 28 Juillet 1877. 927

Etoupe. 5 TONNES de qualité supérieure, trice à la machine, au plus bas prix du marché. A vendre par J. & W. REID, No. 98 et 100, rue St. Paul, Québec, 28 Juillet 1877. 927

Goudron et Brai. 250 QUARTS DE GOUDRON, grande dimension, corcés en fer. 150 QUARTS DE GOUDRON, petite dimension. 300 " BRAI noir. 50 " BRAI vert. 50 " RESINE de pin. A vendre par J. & W. REID, No. 98 et 100, rue St. Paul, Québec, 28 Juillet 1877. 927

AVIS. EST par les présentes donné que depuis et après le 1er SEPTEMBRE PROCHAIN, les Banques soussignées ne recevront pas plus que QUATRE PART CENT PAR ANNEE D'INTERETS sur les dépôts alors courants, ou qui seront reçus ci-après. Levis, 7 août 1877. La Caisse d'Economie de N. D. de Québec. F. VEZINA, Gérant. J. WELLS, Agent. Banque des Marchands du Canada, Lévis Québec, 8 Août 1877. 206

Whisky de Seigle (RYE WHISKY.) VIEUX WHISKY DE SEIGLE ayant été QUATRE ANS en douane à vendre au magasin de GINGRAS & LANGLOIS, No. 54, rue du Palais, Québec, 21 juillet 1877. 298

AUX MESSIERS DU CLERGE. JE SOUSSIGNÉ, certifie que j'ai fait l'analyse chimique d'un vin de COLLI INGHAM maintenant en vente chez M. A. Toussaint, épicer de Québec. Je n'ai trouvé dans ce vin, aucune substance étrangère qui indique falsification ou adulteration. En conséquence je puis le recommander pour vin de messe. Ce vin est très capiteux et convient très bien aussi pour les malades auxquels l'usage du vin est prescrit. Québec, 6 juillet 1877. F. A. H. LARUE, M. A. M. D. En vente chez A. TOUSSAINT, 78 Rue St. Jean Haute-Ville et chez TOUSSAINT & FRÈRE, 11 Rue St. Pierre Basse-Ville. Québec, 28 juillet 1877. 300

Vieux Cognac. Vieille EAU-DE-VIE de 1858, dix-neuf ans en barriques, pour \$7.50 le gallon, en vente au magasin de GINGRAS & LANGLOIS, No. 54, rue du Palais, Québec, 13 août 1877. 310

Fromage-Gruyere. 200 livres de Fromage de Gruyère, de première qualité, fraîchement reçu, Chez GINGRAS & LANGLOIS, No. 54, rue du Palais, Québec, 13 août 1877. 311

LIVRES DE MUSIQUE —POUR— EGLISES CATHOLIQUES, COUVENTS, Etc., Etc.

LA LYRE ANGLIQUE, cantique nouveau, paroles R. P. Justin Etcheverry, de la Compagnie de Jesus, musique et accompagnement de M. N. Bosquet. Fleurs du Carmel et Gloire à Marie. Recueil de Cantiques Français par Hermann Père Augustin-Marie du Très-Saint-Sacrement. La Petite Chapelle. 100 morceaux faciles pour Orgue par Bettermann.

Bibliothèque Religieuse complète Facile et touchante. Contenant 25 Entrées, 25 Elevations, 25 Offertoires, 25 Marches-sortes, 100 versets ou Preludes, 30 Magnificats et 50 airs de cantiques les plus populaires par Bettermann. A vendre par R. MORGAN, No. 28, Rue la Fabrique, Québec, 24 août 1877. 629

Grand Union Hotel en face du GRAND CENTRAL DEPOT, sur la 4ème avenue et la 4ème rue, NEW-YORK. Elevateur toutes les améliorations modernes. PRIX RÉDUITS. Au-delà de 350 CHAMBRES élégamment meublées. Aussi appartements richement meublés pour familles. Le meilleur restaurant de la Ville, avec lequel aucun autre hôtel du même genre, ne peut rivaliser pour le bon marché. Boissons et mets de première qualité. Bagages transportés gratis du bureau du chemin de fer à l'hôtel. W. D. GARRISON, Québec, 12 Juillet 1877. 292

Huile de Petrole No. 1 20 cents le gallon. CETTE HUILE EST BLANCHE extra affinée et supérieure à toute autre huile vendue en Canada. Marque SILVER STAR, New-York Standard White. A vendre par F. O. VALLERAND, No. 92, Côte Lamontagne et No. 33, rue Notre-Dame, Basse-Ville. Québec, 19 Mars 1877. 202

MADAME ARTHÉMISE T. GARANT, LIBRAIRE, No. 19, RUE ST. JEAN, H. V. (Porte voisine de la Banque d'Economie) SUCCESSOR DE F. X. GARANT & CIE. MAD. ARTHÉMISE T. GARANT invite le Clergé et le public en général, à lui accorder une part de son patronage. Une visite est sollicitée à sa librairie, où l'on trouvera un bel assortiment dans cette ligne. Lorsque ses importations seront complètes, elle aura une des librairies les mieux assorties en tout genre. Elle veillera surtout à avoir toujours en mains, un magnifique choix de brochures des meilleurs auteurs étrangers et canadiens; son agent, à Paris, la tiendra au courant de toutes les nouveautés en littérature, etc., etc. Québec, 6 Septembre 1877. 336

N. S. HARDY, LIBRAIRE, Venant d'être reçu par les derniers Voiliers. VIN DE COLLI, CETTE, et SAUTERNE. Ces vins sont analysés et recommandés comme VINS DE MESSE. —AUSSI— Huile d'Olive premier choix par gallons. N. S. HARDY, Québec, 23 août 1877.—lan 316

Attention ! Attention !! EN RECEPTION.

Vermicelli Blanc par Boîtes de 10 lbs. do do do do " 5 " Macaroni do do do do " 10 " do do do do " 5 " Fromage de premier choix. Jambon de Cincinnati, } en colon. do " Victoria Ont. } Boure ter choix. Saindoux par Seaux de 20 lbs. do " Chaudières de 3 & 5 lbs. Amidon Blanc de Benson Edwardsburg. —AUSSI— Eau de Vie vieille de la célèbre marque Quantin par ½ Octaves à vendre en Douane ou droits payés. Bariques Gin DeKuyper. Caisnes Vertes " do do Rouges " do do Vertes " Blaukenheijm & Nollet. Caisnes Claret St. Julien Medoc. A vendre par JOS. LACHANCE, No. 14, rue Sous-le-Port, B. V. Québec 9 août 1877—lan. 27 avril. 224

Orgues-Harmoniums !! MESSIEURS les curés et les directeurs de maisons d'éducation trouveront un choix considérable et varié de magnifiques orgues-harmoniums de toutes dimensions et de tous prix, chez A. LAVIGNE, Editeur de Musique, 25, rue St. Jean. Québec, 29 Août 1877. 5

MUSIQUE RELIGIEUSE !! LA LYRE SACRÉE, recueil de motets à 1, 2 et 3 voix. LES SOLENNITÉS RELIGIEUSES, recueil de messes et motets en plain-chant harmonisé, et extraits de compositions des meilleurs auteurs modernes. LE TRÉSOR DES ORGANISTES, recueil de musique d'orgue, en 2 volumes. LE SERVICE DE L'ÉGLISE, recueil de cent morceaux pour orgue ou harmonium. 1 volume. LE BUFFET D'ORGUE, 100 morceaux pour orgue ou harmonium en 1 volume, etc., etc. En vente chez A. LAVIGNE, 25, rue St. Jean. Québec, 29 Août 1877. 5

W. M. McDonald. AVIS SPECIAL. Enseignes et Lettres d'Ornements. SUR BOIS ET SUR VERE, En Or, en Argent et en Couleur. Peintures de Scènes, Rideaux transparents pour Résidences et Vitrites de Magasin, De toutes grandeurs et de tous prix. JE SOUSSIGNÉ s'étant assuré les services d'un artiste si hautement recommandable dans cette ligne, M. Paul Gaston Massolotte, une attention spéciale sera consacrée à tous les ordres reçus qui seront remplis avec promptitude et à très bas prix. VENEZ ET ORDONNEZ. W. M. McDonald, vient d'ouvrir un stock entièrement neuf et varié de tapisserie anglaise, française et américaine; —POSSEDE— UN ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES, HUILES, VERRE, Etc. Peintures, Unies et Ornementales, Fresques. EN COULEUR A L'HUILE ET A L'EAU. On sollicite des commandes de la campagne. W. M. McDonald, 56 & 58, rues Couillard & St. Jean, Québec, 18 Avril 1877. 217

Exhibition Provinciale. Le délai pour recevoir les entrées, pour la prochaine exposition provinciale, est prolongé jusqu'au 10 SEPTEMBRE PROCHAIN. Québec le 31 Août 1876. 228



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1877--ARRANGEMENT D'ETE--1877

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, bât sur le Clyde, à double engins.

Table listing ship names, dates, and agents for the Allan Line, including SARDINIAN, CIRCASSIAN, POLYNESIAN, etc.

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL. (Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Mallets et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse ou en venant) partiront comme suit :

Table listing ship names and departure dates for the Malle de Liverpool line, including MORAVIAN, SARDINIAN, PERUVIAN, etc.

Prix du Passage de Québec : Chambres \$50 \$70 \$80, Entrepont \$25, Intermédiaire \$40

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE GLASGOW

Partiront de Glasgow, chaque MARDI et de Québec, le JEUDI. Devront partir de Québec CANADIAN Le ou vers le 6 Sept. 1877.

Table listing ship names and departure dates for the Glasgow line, including MORAVIAN, SARDINIAN, PERUVIAN, etc.

Taux du Passage de Québec. Cabine \$60.00, Intermédiaire 40.00, Entrepont 25.00

On ne peut retirer des chambres si on ne paye d'avance. Il y aura dans chaque navire un médecin expérimenté.

On fera payer deux chelins sterling par bouteille à toute personne se fournissant elle-même de vins et de liqueurs pour l'ouverture des bouteilles.

Les Mallets et les Passagers pour Liverpool, laisseront le Quai Napoléon, tous les SAMEDIS MATIN, à 9 heures précises.

Pour plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAE & CIE., Agents Québec, 5 Septembre 1877.



COIN DES RUES NOTRE-DAME ET SAINT-VINCENT, VIS-A-VIS LE PALAIS DE JUSTICE. MONTREAL.

Le nouvel Hôtel Richelieu n'est plus l'ancien établissement que tous les Canadiens-Français ont visité pendant quarante ans.

L'ancien Hôtel Richelieu n'est plus qu'une partie du nouvel hôtel. M. I. B. DUROCHER a acheté tout le grand bloc voisin de l'ancien établissement et l'a converti en un hôtel de première classe où l'on trouve toutes les améliorations des grands établissements de ce genre sur le continent.

LES PRIX SONT MODÉRÉS. Toutes les personnes qui ont visité l'hôtel, s'accordent à reconnaître les avantages et chacun peut s'en convaincre en y faisant une visite.

On trouve les omnibus de l'hôtel à l'arrivée de tous les bateaux et de tous les trains de chemins de fer.

ISIDORE B DUROCHER, Propriétaire Québec, 16 Juin 1877.

CIGARES ! CIGARES !!

Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il vient de prendre des arrangements qui le font devenir le dépositaire des principales manufactures de CIGARES DE LA HAVANE, entre autres de : Joachim Arguilliez ; Partagas. Cabanias ; Cabargas.

Antonio Lopez ; La Antonica, et Julian Alvarez ou Henry Clay De plus, qu'il sera en tout temps disposé prendre des ordres pour faire venir des cigares de n'importe quelle manufacture de la Havane que l'on voudra bien lui désigner.

Il ouvrira son bureau sous quelques jours, près du Bureau de Poste de la Haute-Ville. AUGUSTIN JEROME HUOT. Québec, 2 Mai 1877.

ARRIVÉE !! ARRIVÉE !! UN nouvel APPROVISIONNEMENT D'EAU MINÉRALE de la CÉLÈBRE SOURCE ST. LEON.

GINGRAS & LANGLOIS. Québec, 26 juillet 1877.

Nouvelles MARCHANDISES

—DE— Printemps et

J. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

INFORMENT respectueusement leurs nombreux pratiques et le public qu'ils viennent de recevoir la plus grande partie de leurs importations de Printemps et d'Été, consistant en Marchandises Anglaises, Allemandes, Françaises et Américaines.

DÉPARTEMENT DES DAMES.

- List of goods for ladies: Etouffes à Manteaux, Etouffes à Robes, Soies de couleur nouvelles, Alpaca noir, etc.

DÉPARTEMENT DES MESSIEURS !

- List of goods for gentlemen: Draps, Casimirs, Tweeds Anglais et Ecossois, Tweeds Canadiens, etc.

Deux Tailleurs très-expérimentés sont attachés à ce Département et toutes commandes pour Habillements seront exécutées avec le plus grand soin le plus promptement possible.

Nous aurons toujours en mains les Cartes de Modèles les plus nouvelles et les plus récentes d'Europe et des États-Unis.

JOS. HAMEL & FRÈRES, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

Tapis, Rideaux, Prelarts.

- List of goods: Tapis Bruxelles, Tapis Tapisserie, Tapis de Velours, Tapis Ecossois, etc.

—AUSSI— Pôles en cuivre de 12 pieds avec anneaux. Un ouvrier expérimenté est attaché à l'établissement pour couvrir, poser les Tapis, Rideaux, Corniches, etc., etc.

JOS. HAMEL & FRÈRES, 58, RUE SOUS-LE-FORT.

COTON JAUNE

Table listing cotton prices: 1000 Verges Coton Jaune 5 c., 2000 do do 6, etc.

SHIRTING (Horrockses)

Table listing shirting prices: 1000 Verges Shirting 11 c., 1500 do do 12, etc.

COTON BLANC (Shirting Américain)

Table listing white cotton prices: 4000 Verges de Shirting Américain de 5 à 12 c., Toile, Nappes, etc.

—AUSSI— Couvertures de Laine, Sacs de voyages, Parapluies, Cannes, etc.

Qu'un seul prix ESCOMPTE AU COMPTANT

J. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT. Québec, 18 Mai 1877.

L. BROUSSEAU, Imprimeur et Editeur Propriétaire

—DU—

LE COURRIER DU CANADA.

No. 9, Rue Buade, Haute-Ville. QUEBEC.

IMPORTATEUR DE

CIRE, CIERGE, ETC. —ET— Fournisseurs des Fabriques,

Impressions de toutes Especies, tel que :

- List of printing services: TÊTES DE COMPTES, MÉMORANDUMS, CARTES DE VISITE, RAPPORTS, CHEQUES, et BILLETS, etc.

On exécutera pour Avocats :

- List of legal services: BLANCS DE SOMMATION, DEMANDE DE PLAIDOYER, FIAT, COMPARUTION, DECLARATION SUR BILLETS, etc.

Pour Notaires :

- List of notary services: BLANCS DE BILLETS, QUITTANCE, PROCURATION, TRANSPORT, CONTRATS DE VENTE, etc.

Pour Huissiers :

- List of bailiff services: BLANCS DE PROCÈS-VERBAUX DE SAISIE, BLANCS D'AVIS, ETC., ETC., ETC.

Les ordres envoyés par écrit recevront toute l'attention et seront exécutés sans délai.

J. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT. Québec, 18 Mai 1877.

ATTENTION ! ATTENTION !!

BEAU, SOLIDE ET SURTOUT A BON MARCHÉ !

Meubles de toutes Sortes, Au nouvel Etablissement de la Rue St. Paul, BLOCK RENAUD, No. 26.

DEPOT DE LA MANUFACTURE DE MEUBLES DE STE. JEANNE DE NEUVILLE ;

Offerts à la compétition publique à des prix très-réduits. Un escompte libéral est offert aux marchands de la campagne.

P. L. MARCOTTE, Agent, Québec, 11 Mai 1877.

Propriétés à Vendre.

1° Un emplacement de 47 pieds de front sur 58 pieds de profondeur, situé au coin des rues St. Joseph et St. Anselme, St. Roch, avec maison en bois lambrisée en brique, à 2 étages et hangar en bois à 2 étages.

2° Un emplacement de 60 pieds de front sur 59 pieds de profondeur, situé à Lévis, avec maison en bois à 1 étage.

Pas de rentes de terrains sur 2^{es} lot. Conditions libérales. S'adresser à LOUIS LESSARD, Sec.-Trés. Soc. Cons. Permanente, Québec. Québec, 11 Mai 1877.

Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

STEAMERS PARTANT des PLACES D'EAU POUR QUEBEC ET FAISANT LE TRAJET LE JOUR.

JEUDI, le 30 août, le Saint Laurent, laissera la Rivière-du-Loup à 7 heures A. M., et la Malbaie à 10.30 heures A. M.

VENDREDI, 31 août, L'Union laissera la Malbaie à 8 heures A. M.

JEUDI, le 6 septembre, le St. Laurent laissera la Rivière-du-Loup à 7 heures A. M., et la Malbaie à 10.30 A. M.

Arrivant à Québec pour le départ du vapeur pour Montréal.

Pour toute autre information s'adresser au bureau de la compagnie, quai St. André, A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 24 août 1877.

Encre ! Encre !!

—A LA— Librairie DERY, 40, Rue St. Pierre, Basse Ville, Québec.

GRAND assortiment d'Encre reçu dernièrement. Encre noire et différentes couleurs. Encre à copier, noire, bleu-noire et violette-noire.

Encre Garmin, violette, bleue et rouge, Manufacture de G. Toiray, N. Antoine Père et fils, Stephens, Malkden, Cochrane, etc., etc.

Bouteilles et Cruches de toutes grandeurs jusqu'à 2 gallons.

Aussi nouvellement reçu, un grand assortiment de Livres de Prières, couverts en Ivoire, chagrin, cuir de Russie, velours, caoutchouc Basane, etc., etc.

Livres de Mariage richement reliés avec Ecorin, Chapelets en nacre de Perle, Ambre, Coco guilloché, etc etc., montés en argent.

Articles de Bureaux en grande quantité Papiers, Enveloppes etc de toutes les sortes.

Livres Blancs pour comptes registres etc. de toutes les grandeurs.

Livres et Presses à copies. Encriers des genres les plus nouveaux. Aussi Huile de 1ère qualité à vendre au gallon, cire, cierges etc., etc.

Escompte libéral accordé pour le gros. I. P. DERY, Libraire. 40 Rue St Pierre Basse-Ville, Québec. Québec, 2 Août 1877.

Importations Françaises.

—DU—

Essence de Bouquet, etc., etc. Eau de Fieurs d'Orangers, Huile et Pommades Philocome, Palma Christi, Eau Dentifrice, Vinaigre de Toilette, Lait Antipéplique, Alcool de Menthe, Savon d'odeur, En gros et en détail

J. Hamel & Freres, 58, RUE SOUS-LE-FORT, 58. Québec, 12 Juillet 1877.

Eugene Hamel, ARTISTE-PEINTRE,

INFORME les amateurs des Beaux Arts et Messieurs les Curés, qu'il a transporté son atelier au No. 12, rue Ste. Anne, Place d'Armes, au 2^{es} étage de la maison du Journal de Québec, où il sera prêt à exécuter toutes commandes de tableaux d'églises, de portraits, d'après nature en couleur à l'huile.

—AUSSI— Portraits au crayon d'après nature et d'après photographie à des prix très-modérés. Québec, 6 Avril 1877.

M. Ed. Dolbec, Autrefois de la maison McCAGHEY & DOLBEC et représentant aujourd'hui la Maison Renaud & Cie.

Invite respectueusement le public et ses amis, tant de la ville que de la campagne, à venir visiter son établissement au NO. 24, RUE SAINT-PAUL.

BRANCHES D'AFFAIRES : ARGENTERIE.—Service à thé, Huiliers, Pots à l'eau, Corbeilles, Objets de fantaisie, etc.

FAIENCE.—Services à dîner et à déjeuner. Sats à toilette en pierre et porcelaine, BOLS A LAIT.

VERRE.—Lampes, Pots à l'eau, Sets de table, Bouteilles, Verres, Cheminées, etc.

POTERIE.—Jarses et Cruches de toutes grandeurs, Pots à café, etc., en grès de Bristol.

VITRES.—Un assortiment complet de belles vitres et en bien bon ordre.

LAMPES.—Depuis 2 jusqu'à 12 lumières, toutes d'un nouveau patron et artistiquement travaillées.

HUILE DE CHARBON.—En quarts et en caisses de 5 gallons à l'usage des familles.

—AUSSI— PLATS, BASSINS et ASSIETTES en fer blanc Québec, 4 Juillet 1877. —3 mai 1876-c.

A vendre à très-bas prix LOT DE TUYAUX DE CHAUDIERES, de 9 à 18 pouces de diamètre, et de 16 à 20 pieds de long, pouvant servir de cheminée pour maisons, moulins ou manufactures. S'adresser à ANT. ROUSSEAU, Ingénieur mécanicien, Rue St. Charles, No. 36. Québec, 18 Mai 1877.—3m. 392

CONDITIONS —DU— Courrier du Canada. Prix de l'Abonnement (EDITION QUOTIDIENNE)

Table of subscription rates: CANADA—Un an \$6.00, Six mois \$3.00, Trois mois \$1.50; ETATS-UNIS D'AMERIQUE—Un an \$6.00, Six mois \$3.00, Trois mois \$1.50; ANGLETERRE—Un an \$25 s/g, Six mois \$10, Trois mois \$6; FRANCE—Un an \$50 France, Six mois \$25, Trois mois \$15

TARIF DES ANNONCES Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous.....50 cents Pour chaque insertions subséquente 12 1/2 Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 cents, par ligne pour la première insertion, et de 5 cents pour les insertions subséquentes, RECLAMES :—20 cents la ligne. Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à R. PAMPHILE VALLEE, Rédacteur-en-Chef. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIETAIRE, No. 9, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU Editeur-Propriétaire, No 9, Rue Buade, H. V., Québec